

SIAH

Syndicat Intercommunal d'Aménagement
Hydraulique de Trévoux et ses environs
01600 SAINTE EUPHEMIE

COMITE SYNDICAL
du Lundi 20 Mars 2023 à 18h00
PROCES VERBAL

Début de séance 18h04

Monsieur Gabriel Aumônier est désigné secrétaire de séance.

Les points à l'ordre du jour appellent les éléments d'informations suivants :

1. Approbation du Procès-verbal du 28/02/2023

Approbation du PV à l'unanimité.

2. Points soumis au débat

3. Points soumis à délibérations du Comité Syndical

3.1. Approbation du compte de gestion 2022 (Annexe 1 : Diaporama)

M. David POMMIER, Président, informe le Comité syndical que le Compte de gestion 2022, dressé par Mme Brigitte NOUGUIER, Trésorière de la collectivité à Chatillon sur Chalaronne, est conforme au Compte Administratif 2022 du SIAH du canton de Trévoux et ses environs.

Après en avoir délibéré et constatant sa conformité avec le Compte administratif du SIAH, le Comité Syndical, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte de gestion 2022 du Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs présenté par Madame la Trésorière.

Monsieur David Pommier, Président, se retire.

3.2. Approbation du compte administratif 2022 (Annexe 1 : Diaporama)

Le Comité syndical élit à l'unanimité M. Fernand BERENGUER, doyen d'âge parmi les présents, Président de séance pour le vote du Compte Administratif 2022 du Budget du SIAH, M. David POMMIER, Président en exercice, se retire de la séance.

M. Fernand BERENGUER, doyen d'âge, Président de séance, donne lecture du Compte Administratif 2022 du Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs devant le Comité syndical.

Après délibération, il propose ce Compte Administratif 2022 au vote du Comité :

SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total
Résultat de clôture de l'exercice 2021	748 456,35	560 505,96	1 308 962,31
Affectations 2021 faites en 2022		0,00	0,00
Recettes 2022	0,00	521 100,96	521 100,96
Dépenses 2022	-144 170,44	-123 413,36	-267 583,80
Résultat 2022	-144 170,44	397 687,60	253 517,16

Résultat cumulé (réel de clôture 2022)	604 285,91	958 193,56	1 562 479,47	
Recettes Reports 2022 en 2023	0,00		0,00	
Dépenses Reports 2022 en 2023	-117 374,32		-117 374,32	disponible repris au c/R002
Résultat 2022 corrigé des restes à réaliser	486 911,59	958 193,56	1 445 105,15	958 193,56

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'APPROUVER** le Compte Administratif 2022 du Budget du SIAH du canton de Trévoux et ses environs.

3.3. Affectation du résultat 2022 (Annexe 1 : Diaporama)

M. David POMMIER, Président, expose au Comité syndical que l'exercice de 2022 du Budget du SIAH dégage un résultat d'exploitation de **958 193,56€**. Il est proposé que cet excédent soit affecté conformément au tableau ci-dessous :

SITUATION DE CLOTURE	Investissement	Fonctionnement	Total	
Résultat de clôture de l'exercice 2021	748 456,35	560 505,96	1 308 962,31	
Affectations 2021 faites en 2022		0,00	0,00	
Recettes 2022	0,00	521 100,96	521 100,96	
Dépenses 2022	-144 170,44	-123 413,36	-267 583,80	
Résultat 2022	-144 170,44	397 687,60	253 517,16	
Résultat cumulé (réel de clôture 2022)	604 285,91	958 193,56	1 562 479,47	
Recettes Reports 2022 en 2023	0,00		0,00	
Dépenses Reports 2022 en 2023	-117 374,32		-117 374,32	disponible repris au c/R002
Résultat 2022 corrigé des restes à réaliser	486 911,59	958 193,56	1 445 105,15	958 193,56

REPRISE DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT		
DISPONIBLE en fonctionnement	958 193,56	
BESOIN en investissement	0,00	
DEFICIT maintenu en investissement	0,00	
REPORT en fonctionnement		958 193,56
INVESTISSEMENT	DEPENSES	RECETTES
Compte 001 résultat d'investissement	0,00	604 285,91
Compte Restes à réaliser	-117 374,32	0,00
Compte 1068 Excédent de fonctionnement		0,00
Compte 16 emprunt à contracter		0,00
<i>total</i>	-117 374,32	604 285,91
FONCTIONNEMENT	DEPENSES	RECETTES
compte 002 - disponible reporté		958 193,56

Entendu l'exposé de M. David POMMIER et après en avoir délibéré, le Comité syndical, décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AFFECTER** le résultat d'exploitation de 2022 dans le Budget Primitif 2023 du SIAH du canton de Trévoux et ses environs, conformément au tableau ci-dessus.

3.4. Vote du Budget Primitif 2023 (Annexe 1 : Diaporama)

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2023C02 en date du 28 février 2023 actant de l'existence d'un rapport sur les orientations budgétaires et de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires,

Vu le rapport budgétaire relatif à la présentation du Budget Primitif 2023,

M. David POMMIER, Président, présente au Comité syndical le projet de Budget Primitif 2023 comprenant les propositions nouvelles suivantes :

Sections	Montant en €
Fonctionnement dépenses	1 271 670,56
Fonctionnement recettes	1 271 670,56
Investissement dépenses (hors Restes à Réaliser)	1 438 911,59
Investissement recettes (hors Reste à réaliser)	1 556 285,91

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide à l'unanimité :

- ✓ **D'ADOPTER** le Budget Primitif pour 2023 tel que présenté ci-dessus.

Le Président rappelle que l'objectif est de réhabiliter dans les prochains mois les 12 ouvrages restant à réhabiliter.

Monsieur Gabriel Aumônier souligne qu'il s'agit d'un objectif ambitieux.

4. Points pour information

5. Questions diverses

Fin de séance 18h21.

Le Secrétaire de séance,
Gabriel AUMONIER

Le Président,
David POMMIER

